

Ville de Montréal
Système de gestion des décisions des instances
Pièces jointes au dossier

Numéro de dossier : 1020812011	
Unité administrative responsable	Arrondissement Ville-Marie , Aménagement urbain et services aux entreprises
Objet	Adopter un règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (Plan directeur de l'arrondissement Plateau Mont-Royal / Centre-Sud) (CO92-03386) de manière à agrandir l'aire d'affectation « Commerce/habitation » et la catégorie de hauteur et de densité « 5A » sur les lots numéro 148-2002 à 148-2008 en remplacement de l'aire « Équipement collectif et institutionnel ».

Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (Plan directeur de l'arrondissement Plateau Mont-Royal / Centre-Sud) adopté le __ par le conseil municipal de la ville de Montréal et entré en vigueur le __ 2002

Les plans d'affectation du sol et des limites de hauteur et de densité du plan d'urbanisme de la Ville de Montréal, (Plan directeur de l'arrondissement Plateau Mont-Royal / Centre-sud) sont modifiés par l'agrandissement de l'aire d'affectation « Commerce/habitation » et de la catégorie de hauteur et de densité « 5A » (déterminant des hauteurs de construction comprises entre 5,5 et 12,5 mètres et entre 2 et 3 étages ainsi qu'une densité maximale de 2) sur les lots numéro 148-2002 à 148-2008. Cette aire d'affectation commerciale et résidentielle est située en bordure nord de la rue Ontario, entre les rues Florian et Lespérance.